



Travaux réalisés par un artisan sans devis

Par **didier**, le **23/02/2010** à **14:56**

Bonjour,

j'ai demandé à un artisan de réparer un motoculteur ce dernier sans m'informer, sans devis préalable a effectué les réparations, et m'a facturé 603 euros , il aurait du puisque la somme dépasse 150 euros me faire signer un devis reprenant les travaux à effectuer, s'il m'avait communiqué cette information je n'aurais pas fait réparer ce motoculteur qui est vieux de 25 ans

je lui ai envoyé un LR / AC pour lui demander de reprendre ses pièces et refuse de le payer, merci de me faire savoir si je suis dans mes droits.

pour info la facture comprend le prix pièces /main d'oeuvre mais pas de TVA